

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 17 FEVRIER 2021

L'An Deux Mille Vingt-et-un, le mercredi dix-sept février à dix-neuf Heure, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au gymnase André Malraux en raison des mesures imposées par l'état d'urgence sanitaire, sous la Présidence de Monsieur Henri MONTELLANICO.

Étaient présents : Henri MONTELLANICO, Josiane CHABERT, Patrick FIORINI, Martine GAUTHERON, Jacques GOLIASSE, Camille LECUNFF-GUILLARD, Alexandre BOTELLA, Jean-Pierre JOURDAIN, Olivier SUSINI, Danièle SANTESTEBAN, Michel JEANNOT, Virginie MAS, Francis PETRICIG.

Était excusé : Gérard THEVENON

Objet : Rapport d'activités 2020

Monsieur le Président présente le rapport d'activité du Syndicat Intercommunal Murois pour l'année 2020.

Après délibération, à l'unanimité,

Le Comité Syndical :

- **PREND ACTE** de la communication du rapport d'activité 2020 du SIM.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 17 février 2021

Le Président



Henri MONTELLANICO